



## Politiques sociales, actions de solidarité et de lutte contre toutes les exclusions

« Des réponses éducatives et soignantes nécessairement complémentaires »

Les Ceméa ont été mobilisés dans cette année 2011, notamment dans le cadre du collectif des « 39 Contre la Nuit Sécuritaire » pour porter haut la voix de l'hospitalité pour la folie dans une société démocratique autre que celle de la stigmatisation et de la relégation. La logique sécuritaire installée depuis la fin 2008 n'a eu de cesse de se traduire par l'abandon des nombreux acquis dans la transformation de la psychiatrie qui honorait notre pays et faisait son originalité enviée par beaucoup d'autres. La dérive qui a fait apparaître le souci premier de l'ordre public avant celui du soin s'est traduit par l'adoption de la loi du 05 juillet 2011 sur l'obligation de soins sans consentements. Malgré nombre de communications auprès des parlementaires, de débats et un accompagnement par la presse conséquent, rien n'y a fait et la loi est passée.

Dans un contexte nouveau, il va falloir pour les Ceméa poursuivre cet engagement pour faire cesser cette évolution, convaincre les nouveaux interlocuteurs de repenser l'accompagnement des souffrances psychiques dans un rapport de dignité. Mobilisés aussi pour contrer les annonces incessantes de quelques associations de familles d'enfants autistes qui prônent l'exclusive approche rééducative et récusent les thérapies d'inspiration psychanalytiques et les apports de la psychothérapie institutionnelle avec l'appui non dissimulé d'élus. Les Ceméa ont toujours défendu, dans leurs engagements politiques (*Pas de zéro de conduite, Les 39 Contre la nuit sécuritaire, l'Appel des Appels*) et pédagogiques les réponses qui prennent en considération la personne dans sa globalité et sa complexité.

L'être humain ne peut se réduire à une collection de comportements qu'il faudrait rééduquer pour une meilleure adaptation. La question de la relation aux autres et au monde est assujettie à la question du désir, des émotions et des intelligences partagées. Et à l'inscription de chacun dans une histoire et une culture dont les aspects inconscients ne sont pas à exclure et fondent l'humanité. Les pratiques de formation des Ceméa dans le champ de la psychiatrie et de l'éducation spécialisée ont toujours récusé les réponses univoques. C'est en cela que l'observation, base de la clinique constitue un élément de réponse, mais aussi que la psychanalyse et la psychothérapie institutionnelle ont permis et permettent encore de considérer l'autre, quel que soit son état, dans sa dignité d'homme. C'est en cela que les réponses éducatives et soignantes sont nécessairement complémentaires.

## ■ La professionnalisation des acteurs du travail social

Les Ceméa disposent de deux écoles du travail social intégrées : le CFPES à Aubervilliers, le CFPMEA à Montpellier ; et le CRFMS- Erasmé à Toulouse est membre associé des Ceméa. Principalement centrées sur les métiers de l'éducation spécialisée, les formations sont multiples et concernent différents publics (moniteurs-éducateurs, éducateurs spécialisés, cadres intermédiaires, directeurs d'établissements, DEAVS...).

La variété des dispositifs de formation, l'inscription dans des relations partenariales diverses soulignent la richesse des savoir-faire, la pluralité des compétences. Les éléments qui suivent permettent de repérer quelques champs d'activité, ils ne sauraient ici être considérés comme exhaustifs.

• **Au CFPES d'Aubervilliers** : Les formations DEES et DEME constituent le socle essentiel de **14 activités** avec l'accueil, de **204 étudiants DEES**, et **81 étudiants DEME**.

Le projet d'ouverture d'un CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) « CeméaARIF » (CFPES et INFOP) s'est concrétisé cette année avec l'accueil de 18 étudiants. Cette formation prend tout son sens suite à la collaboration pendant plus de 5 années avec l'ETSUP (cf p. 37).

**Le pôle VAE** du CFPES accompagne les candidats pour les différents métiers du secteur social. L'essentiel de l'activité est ciblé en direction des éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, CAFERUIS. Plus ponctuellement, le CFPES accompagne des assistants de service social, des éducateurs techniques spécialisés, des CAFDES (Certificat d'Aptitude aux fonctions de directeur des établissements spécialisés) et des DEIS (Diplôme d'Etat d'Ingénierie sociale). Tout au long de l'année, environ une **soixantaine de candidats** en cours d'accompagnement sont inscrits dans des dispositifs divers (prise en charge sur les plans de formation employeurs), CIF (Congé Individuel de Formation) ou par le Conseil régional (pour les demandeurs d'emploi).

En 2011, ont été effectuées **1 003 heures** d'accompagnement.

Le CFPES a poursuivi son investissement dans le champ de la formation continue qui conserve une place très importante dans l'activité, celle-ci permet de valoriser les compétences internes et de répondre aux besoins d'établissements sur le territoire d'intervention.

Ainsi **346 participants** ont participé aux différentes sessions de formation. **9 993 heures** ont été consacrées à des thématiques variées.

• **Au CFPMEA à Montpellier** : Au cours de l'année civile 2011, ont été accueillis au niveau des DE-ME, deux cursus et au total cinq promotions : trois promotions en cursus « classique » de deux ans (une en fin de cursus, une en cours de cursus, une en ouverture de cursus), voie directe et situations d'emploi ; deux promotions par la voie de l'apprentissage, cursus de trois années (un cursus en cours et une ouverture de cursus).

Les effectifs respectifs étaient les suivants :

ME 2009-2011 = 72 de janvier à juin (soit 22 680 heures stagiaires programmées en centre) ; ME 2010-2012 = 68 de janvier à décembre (34 170 heures stagiaires) ; ME 2011-2013 = 67 d'octobre à décembre (9 080 heures stagiaires) ; ME apprentissage 2009-2012 = 29 apprentis de janvier à décembre (10 150 heures stagiaires) ; ME apprentissage 2011-2014 = 20 apprentis de septembre à décembre (1120 heures stagiaires).

Ce sont au total plus de **77 000 heures stagiaires** qui ont été programmées en centre pour les formations au DEME. Il convient d'y ajouter les heures de visites de stages (près de 200, représentant environ 380 heures hors déplacements), de suivis divers (individuels ou collectifs) ainsi que celles assurées sur d'autres cursus de formation (auxiliaires de vie scolaire, tuteurs référents et maître d'apprentissage, formation continue en santé mentale). L'année 2011 a représenté un développement des actions engagées dans le cadre de la formation des assistants familiaux. D'une part, il y a eu un renouvellement des formations au DE-AF sur le Gard et l'Hérault malgré des appels d'offre à très court terme (1 an), le démarrage d'une formation à Perpignan avec le Conseil général des Pyrénées Orientales ainsi que la mise en place de la formation pour un groupe de 12 personnes de l'Association OXY-GENE.

**183 personnes** ont participé à la formation AF.

### La spécificité des centres de formation des Ceméa



Du côté des centres de formation, les grandes manœuvres interinstitutionnelles engagées depuis plusieurs années ont conduit en 2011 à un fort changement dans le paysage. L'UNAFORIS existe (Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en

Intervention Sociale), c'est un réseau national unique des établissements de formation aux professions du travail social qui regroupe maintenant tous les centres de formation du secteur social. Il était nécessaire d'en être ; les centres du réseau Ceméa y sont et avec des responsabilités inter-régionales et nationales. Dans le même temps le projet de Hautes écoles fait son chemin. Alors quel statut pour les « petits » centres comme ceux des Ceméa ? Se contenter des miettes qui seront laissées par les grosses machines, spécialisées dans la formation normalisée de cohortes d'étudiants, mettant leurs moyens internes en synergie pour produire des économies d'échelles ? Etre exclus des espaces de recherche et de formation du type « Hautes écoles » par les gros centres ayant recruté assez de « docteurs en... » pour prétendre à figurer dans l'élite ?

Il semble que les Ceméa ont plus à explorer des modes de développement autres, appuyés sur leur double compétence, la seule dans ce milieu de la formation : l'articulation de projets pédagogiques collectifs, participatifs, appuyés sur les principes de l'éducation nouvelle et de l'éducation populaire, et une analyse politique du secteur, de ses enjeux, appuyée sur la vie et la pensée de mouvement militant. Ceci en construisant alors des partenariats, des alliances avec des employeurs, des universités, des espaces militants proches permettant aux Ceméa de faire exister leurs approches différentes dans laquelle la formation n'est pas l'unique finalité, mais un moyen de contribuer à la transformation sociale.

Cette continuité dans la sollicitation des Conseils généraux du Gard et de l'Hérault sur plusieurs années (4 ans) a permis de renforcer la confiance déjà acquise dans les collaborations mutuelles avec les services de suivi de la formation ou de placement impliqués dans cette formation.

Le CFPMEA de Montpellier est également impliqué dans la formation des DE-AVS, ainsi six promotions ont été suivies : Béziers, Aniane, Perpignan, Céret, Montpellier Pôle Emploi, Montpellier Région. Elles ont commencé entre mars et avril 2010 et se sont terminées entre novembre et décembre 2011. **64 stagiaires** ont été présentés au jury de février 2012.

L'équipe « Moniteur-Educateur » du CFPMEA a largement contribué à la vie du réseau national avec la poursuite de la mission autour de la formation des AVS avec l'animation de journées de formation interne au réseau, mais aussi via le travail de publication dans la revue VST (pilotage du dossier « le droit au handicap »).

Dans le cadre européen, le partenariat avec l'association Hephata et la Berufsakademie s'est poursuivi. En 2011, deux semaines de formation ont associé stagiaires et formateurs allemands et français : une semaine sur la question de la place du don et de l'échange dans le travail social, à Sommières (Gard), une semaine autour de la pratique d'activités pour des travailleurs sociaux, chez nos partenaires allemands (dans le land de Hesse).

## Education spécialisée et travail social : la place des familles



Une prise de conscience semble s'être opérée dans l'éducation spécialisée et le travail social en ce qui concerne les représentations et la place des familles des enfants, des adolescents et des adultes accompagnés ou accueillis par les différents services et établissements. Et celle-ci génère des pratiques et des dispositifs nouveaux. C'est cet axe qu'explore ce dossier.

On a longtemps pensé que les professionnels pouvaient travailler en mettant les parents à distance. Or ils sont toujours présents dans l'univers de leurs enfants, et ce d'autant plus qu'ils sont tenus à distance. Longtemps stigmatisés comme responsables des handicaps ou des troubles du comportement de leur progéniture, et donc mis à l'écart de l'action éducative, on tend maintenant à leur faire une place et à les considérer comme des partenaires indispensables, à les associer dès le début et tout au long de l'accompagnement proposé à leurs enfants, parfois devenus adultes.

Monique Besse, Carine Maraquin  
VST n° 110

## Le CRFMS Erasme-Midi-Pyrénées, membre associé des Ceméa



L'année 2011 a été marquée par le démarrage de la formation au DEES sous une forme modulaire, organisée en semestres et en crédits ECTS. Erasme, qui avait anticipé

cette modularisation, prend de la sorte, une place pilote dans le domaine. Ceci permet de participer aux travaux conduits par la DGCS dans le cadre de groupes d'experts. C'est aussi l'engagement de la première promotion au sein de la Licence de Sciences de l'éducation, dans le cadre de la convention signée avec l'Université Toulouse 2 le Mirail. Ce dispositif offre la possibilité d'un double diplôme aux étudiants qui valideront le DE et L3, ouvrant ainsi la porte à des poursuites d'études vers des masters.

C'est aussi, l'ouverture d'une action de formation au DEME (10 places), délocalisée sur l'Ariège, dans les locaux de l'IFSI/IFAS du Centre Hospitalier Val d'Ariège à Pamiers. Cette démarche est aussi le fruit d'un travail de partenariat avec le secteur de la santé.

Le CRFMS a accueilli en 2011 dans les filières suivantes : **90 moniteurs-éducateurs et 111 éducateurs spécialisés.**

La diversité des actions conduites tant dans le domaine des formations diplômantes que dans des actions de formation continue dans le secteur, qu'avec des institutions comme l'Education nationale, le Grand Toulouse et les Caisses d'allocations familiales du Gers et de l'Aveyron sur les questions de l'inclusion des personnes en situations de handicap, sont repérées au niveau régional. De même, le CRFMS a poursuivi son implication active dans des formations et des actions diverses, dans le cadre de multiples collaborations : CAFDES, CAFERUIS, TISF, Tuteurs terrains, Recherche, Masters sociologie, Sciences de l'éducation et IUFM, Relations internationales.

D'autres dispositifs tels que l'accompagnement en VAE, la formation des AVS, et notamment la formation de travailleurs en situation d'handicap, permettent de répondre à des attentes spécifiques.

### Des séjours en France et en Allemagne

Depuis plusieurs années des échanges ont lieu entre des étudiants en travail social du CRFMS et de Berlin. Ils sont organisés sous l'égide de l'Office Franco-allemand de la Jeunesse (OFAJ) et en lien avec l'Association nationale des Ceméa ; ils permettent l'interconnaissance, la découverte des spécificités nationales des organisations politiques et sociales, les modes d'interventions propres à chaque pays. Les partenaires allemands sont :

- l'Evangelische Hochschule de Berlin (Haute Ecole en travail social) pour les éducateurs spécialisés. Cet échange est intégré dans le parcours des éducateurs spécialisés en cursus complet ; il concerne les 20 étudiants de la promotion.

- la Fachschule Berlin - Pankow pour les moniteurs éducateurs. Cette année 2011/2012, cet échange est intégré au cursus de formation DEME localisé sur la ville de Pamiers - Ariège, dans le cadre de la territorialisation régionale des formations. La thématique est centrée sur la « découverte réciproque des métiers et des dispositifs de prise en charge ».

Enfin, en matière de recherche, de nombreuses activités centrées sur l'élaboration de colloques, de journées d'étude, de séminaires ont permis des collaborations fructueuses avec différents partenaires tels que l'Institut Saint-Simon, l'IFSI Marchand, l'ENPJJ, la DIRPJJ du Sud, l'IUFM, différentes universités.

## ■ Signature d'un accord cadre général entre la PJJ et les Ceméa

Le travail établi, depuis plusieurs années, avec la DPJJ et l'ENPJJ a permis lors d'une rencontre à Evreux en novembre 2011 avec le Directeur de la PJJ d'envisager un travail conventionnel au niveau national (métropole et territoires d'outre-mer).

L'engagement des Ceméa, tant dans le cadre de la formation des acteurs de la PJJ que dans le cadre du Festival du film d'éducation souligne l'intérêt porté à ces approches pédagogiques.

Ainsi, un accord-cadre a été établi et signé en juillet 2012, après un travail approfondi de concertation et de co-construction depuis fin 2011, autour de 4 axes :

- La pérennisation du partenariat dans le cadre du Festival du film d'éducation.
- Le déploiement des éditions décentralisées du FFE et des coopérations en région.
- La formation des professionnels de la PJJ.
- Les activités en direction des mineurs sous protection judiciaire (mesures de réparation, travail d'intérêt général, stages de citoyenneté...).

Le travail initié est en cours de structuration pour 2012 et 2013, au niveau national.

## ENPJJ/Ceméa Un partenariat fort sur le Festival du film d'éducation



Le partenariat avec la Direction de la PJJ et avec l'ENPJJ se traduit à travers l'édition nationale du Festival du film d'éducation et leurs éditions décentralisées par une triple dimension :

- **La dimension formation** : en effet, le festival contribue à la formation des professionnels et futurs professionnels qui seront engagés dans l'action d'éducation auprès des mineurs « sous main de justice ». Plus précisément, le festival trouve tout son sens dans le cadre des activités de médiation pédagogique au cœur de l'action éducative. Sont ici travaillés les savoirs, savoir-faire et savoir-être relatifs à la mobilisation de la culture comme outil de (re)médiation éducative, de développement personnel et de valorisation de l'estime de soi pour des éducateurs apprenants qui auront à investir ces questions auprès des mineurs dont ils auront la charge. Le cinéma, par la place évidente qu'il occupe dans la vie de ces jeunes, constitue un support précieux à l'apprentissage de la pédagogie du détour ; il est en soi un formidable objet de formation.

- **Le caractère éducatif des films projetés**. Les films proposés racontent des histoires d'éducation, qui font écho aux préoccupations les plus actuelles. Ils nous montrent, à partir d'une action organisée et intentionnelle, d'un événement ou d'une rencontre, des parcours de vie choisis ou subis, des situations de transmission, d'initiation ou d'apprentissage, des périodes de ruptures, dans un cheminement qui transforme un ou des personnages, et fait qu'ils ne sont plus les mêmes à la fin.

Des films qui au-delà de l'émotion qu'ils suscitent, invitent le spectateur au questionnement et ouvrent des possibilités de réflexion individuelle ou collective.

- **La dimension du développement sur tout le territoire**, par des manifestations et diffusions décentralisées qui permettent une consolidation des partenariats locaux de la PJJ avec les Ceméa, avec la Culture et au-delà avec les associations d'éducation populaire. En ce sens, le travail inter-institutionnel s'avère être un levier d'apprentissage pour envisager des actions concertées en direction des mineurs.

De même, différentes actions ont été conduites en détention auprès de mineurs, de majeurs détenus par les **Ceméa de Haute-Normandie, les Ceméa de Languedoc-Roussillon, les Ceméa d'Auvergne, les Ceméa de La Réunion**. Principalement centrées sur la construction de films d'animations, d'accompagnement culturel du film, elles concourent à l'accès à la culture des publics sous main de justice. Celles-ci sont amenées à se déployer davantage en partenariat avec l'Administration Pénitentiaire et la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

### UNE APPROCHE GLOBALE DU SUJET

## Contribution à la formation des acteurs de la PJJ



Au nom de l'éducabilité des mineurs délinquants et ce, quel que soit le contexte de prise en charge de ces derniers, les Ceméa rappellent et défendent ce principe cher à l'esprit de l'Ordonnance du 2 Février 1945 relative à l'enfance délinquante. Force est de constater que ces dernières années ont été marquées par de nombreuses réformes tordant le cou à la primauté de l'éducatif sur le répressif. Les approches éducatives des Ceméa constituent alors un atout pour interroger autrement les modalités de prise en charge en valorisant une approche globale du sujet. En ce sens, les Ceméa ont contribué à la formation de plusieurs acteurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en particulier sur le volet des activités de médiation pédagogiques. Cette conception de l'agir intéresse vivement les éducateurs de la PJJ. Ainsi, différentes propositions autour des activités culturelles, artistiques, scientifiques, de l'éducation aux médias ont été réalisées auprès des éducateurs en formation, des élèves de la Classe Préparatoire qui envisagent l'accès au concours d'éducateur, des volontaires du service civique... Outre ce volet, de multiples interventions dans le cadre de journées d'études, de contributions à des tables rondes, de coordination de dispositifs et de formation continue, ont été consacrées à l'intervention éducative dans un cadre judiciaire, à l'accès à la culture des personnes sous-main de justice, à l'accompagnement des Mineurs isolés étrangers, à la prise en charge éducative des mineurs auteurs d'agressions sexuelles...

En 2011, ce sont environ quatre-vingt-dix heures de formation qui ont été dispensées auprès de l'ENPJJ, celles-ci ont mobilisé principalement le secteur national du travail social et de la santé mentale des Ceméa ainsi que l'**Association territoriale du Nord-Pas de Calais**.



## ■ Développement culturel auprès des personnes placées sous main de justice en Languedoc-Roussillon

Les Ceméa Languedoc-Roussillon poursuivent leur partenariat avec la DISP (Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires), la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la DIRPJJ (Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse), afin de participer au développement culturel auprès des personnes placées sous main de justice (mineurs et majeurs). Une nouvelle convention a été signée pour 3 ans (2011-2013).

Les Ceméa proposent une action d'interface entre le milieu de la justice et de la culture qui permet d'accompagner des projets culturels au sein des établissements pénitentiaires de la région, du milieu ouvert du SPIP et de la PJJ.

Parallèlement, un travail de sensibilisation s'attache à promouvoir la participation des établissements culturels, des collectivités territoriales afin d'agir en faveur du lien social, de la prévention et lutte contre l'illettrisme et la lutte contre les exclusions.

- La mission a contribué au suivi du dispositif Culture/Justice par un investissement au sein de différentes instances : participation à la réunion de programmation, organisation et accueil de la réunion régionale Culture/Justice, élaboration des conventions par établissement pénitentiaire...

- Dans le cadre de cette mission d'intermédiation, un accompagnement spécifique des services (auprès des directions territoriales de la PJJ, des services pénitentiaires d'insertion et de probation) s'est poursuivi. Un travail spécifique a été mené à destination des bibliothèques des établissements pénitentiaires. Cette année, un groupe de travail autour du Livre et de la Lecture s'est construit sur le territoire de l'Hérault, avec la PJJ.

- De plus, des actions de formation et de sensibilisation ont continué à s'élaborer. Les Ceméa développent des modules en complémentarité avec les formations proposées par l'ENAP, l'ENPJJ et adaptées aux problématiques locales.

- La mission a participé, comme les années précédentes, à l'organisation du Festival du film d'éducation décentralisé, à Montpellier. Pour l'édition 2012, un travail a été élaboré en amont avec l'administration pénitentiaire afin qu'une projection se mette en place à la Maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone. De plus, le partenariat avec la PJJ a continué, en préparant la mise en place d'une émission de radio en direct et la construction de critiques radio, par les jeunes, des films sélectionnés et projetés durant le Festival.

- Enfin, cette mission se donne comme objectif, au-delà de la participation à l'accès au droit à la culture, de rendre visible la prison. Comme les années précédentes, au sein des formations du CFPMEA, sur le territoire régional (BPJEPS, Moniteurs/Educateurs...) des modules ont été organisés afin de sensibiliser les stagiaires des Ceméa au milieu carcéral et la culture comme moyen d'émancipation.

Cette année, les Ceméa ont accueilli une personne en service civique, en partenariat avec le SPIP de l'Hérault, dont la mission s'est effectuée à la Maison d'arrêt de Villeneuve les Maguelone. Son rôle a été d'assister le service dans la mise en place des activités socio-culturelles. Sa mission se poursuit jusqu'au mois de juin 2012.

### AGIR AUPRÈS DES JEUNES DÉTENUS

#### La formation nationale des membres du GENEPI par les Ceméa

Le GENEPI, Groupement d'Étudiants National d'Enseignement aux personnes incarcérées, est une association constituée strictement d'étudiants bénévoles. Ses membres interviennent en détention auprès des majeurs et des mineurs détenus ou pris en charge dans un cadre judiciaire (placements, mesures et peines en milieu ouvert). Leurs interventions sont centrées sur la proposition d'activités dites « scolaires » et d'activités socioculturelles auprès des personnes sous main de justice. Intéressés par les méthodes actives déployées par les Ceméa, une collaboration a pu voir le jour lors du dernier trimestre 2011, en vue de contribuer à la formation nationale de ses membres, prévue en janvier 2012. Celle-ci s'est traduite par des temps de formation de formateurs, une conférence plénière sur les problématiques des mineurs sous main de justice, des interventions dans le cadre de deux parcours différenciés mobilisant des activités socioculturelles : Intervenir auprès des mineurs sous main de justice et la participation des détenus dans l'élaboration des activités. Ce travail initié à partir de l'Association nationale des Ceméa a été réalisé avec l'investissement des Associations territoriales de Haute-Normandie, du Languedoc-Roussillon et du Nord-Pas de Calais.



## ■ Le réseau national « Jeunes en errance »

**Les actions développées en 2011 s'inscrivent dans le cadre d'une convention triennale 2010-2012 signée avec la Direction générale de la Cohésion Sociale.**

Cette convention porte sur 5 axes : relier les structures de terrain, soutenir les actions de ces structures, diffuser les savoirs acquis et les pratiques, expérimenter des réponses adaptées, interagir avec les politiques publiques.

**Relier** : les informations (bulletins, réunions régionales et nationales, mises en relations) ont concerné 18 « têtes de réseaux » nationales, 223 structures de terrain, 17 chercheurs et consultants, 15 centres de formation (liste de diffusion internet fin 2011). Deux réseaux régionaux ont fonctionné (Agglomération parisienne et Rhône Alpes-Auvergne), 85 participants représentant 60 structures différentes ont fait vivre les rencontres nationales annuelles organisées à Limoges en novembre durant trois jours.

**Soutenir** : 19 aides méthodologiques (choix de développement, organisation d'événements locaux...) et pré-diagnostic pour des structures de terrain, 29 accompagnements d'étudiants et de chercheurs en lien avec les pratiques de terrain.

**Diffuser** : deux articles publiés dans des revues à comité de lecture, neuf communications et conférences scientifiques et/ou professionnelles, quatre bulletins d'information, dix interventions en centres de formation, neuf accompagnements de projets journalistiques-médias et interviews.

**Expérimenter** : pilotage et/ou accompagnement de 2 démarches de recherche-action portant sur le logement des jeunes en errance, sur les questions de parentalité et sur les jeunes femmes en errance. Accompagnement de cinq démarches locales centrées sur la gestion des prises de risques et des risques de décrochages sociaux à l'occasion des dynamiques festives.

**Interagir** : avec la Direction générale de la Santé dans le cadre de la Biennale de la santé des jeunes. Avec la MILDT et le Secrétariat d'Etat à la jeunesse pour la rencontre nationale « Jeunes et rassemblements festifs ». Avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le cadre de la mise en place des nouvelles mesures d'investigation. Avec la DGCS sur les habitats autogérés.

**Certaines de ces actions ont été conduites avec des municipalités et/ou des CCAS : Bordeaux, Brive la Gaillarde, Cayenne, La Rochelle, Limoges, Lorient, Nanterre, Paris, Quimper, Rouen, Saint Nazaire.**

Des échanges et des travaux nationaux ont eu lieu avec le Comité National des Associations de Prévention Spécialisée, le Forum Français pour la Sécurité Urbaine, la Fédération Addiction, Médecins du Monde, l'ORSPEPE, le Collectif National des Professionnels de l'Urgence Sociale.

## La jeunesse est-elle une génération sacrifiée ?

Cette appréciation, ce jugement proposé par le sociologue Louis Chauvel, est terrible, et très largement exact. Faut-il rappeler des réalités :

- Plus de 20% des 18-25 ans actifs sont au chômage, le double de la population active des 18-60 ans.
- 180 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans diplômes, dans une rupture avec l'école qui produit et s'articule une rupture avec la société.
- En 1975, 85% des premiers contrats de travail étaient des CDI. C'est l'inverse aujourd'hui ou le CDI n'est plus une réalité, mais un rêve.
- Il faut aujourd'hui environ 5 ans après la sortie du système scolaire pour accéder à une stabilité professionnelle permettant une stabilité financière, permettant un accès au logement locatif, permettant la construction d'une vie de couple adulte. 5 ans !

**Et nous aux Ceméa, qu'avons-nous fait en 2011 dans ce paysage contrasté et largement sinistré ?**

Nous avons fait ce que nous pouvions, ce que nous devons, pour entraîner des jeunes sur le chemin de vies choisies, construites, dynamiques.

- 21 000 stagiaires en BAFA et en BAFD. 4 000 en animation professionnelle. 2000 en formation d'éducateurs. 16 000 participants sur l'ensemble de nos accueils et accompagnements culturels en festivals. 7000 dans les formations de délégués-élèves.
- Dans toutes nos formations d'animateurs professionnels et d'éducateurs, une dimension européenne concrète : voyages, rencontres, échanges.
- Des positions dynamiques, constructives, sur la réglementation des accueils collectifs de mineurs.
- Une défense et une promotion du volontariat et de l'engagement sociétal porté par le Service Civique.
- Des expérimentations locales, des accompagnements de villes dans la prise en compte des fêtes juvéniles de fin de semaine.
- Des propositions, des aides à la décision politique sur le dossier de l'errance des jeunes.
- Des parcours d'insertion et de remobilisation.



## Les mineurs délinquants : Contribution/proposition des Ceméa

Ces dernières années, la délinquance des mineurs a été abordée uniquement sous l'angle répressif. Les institutions d'enfermement se sont multipliées : CEF (Centres Éducatifs Fermés), EPM (Établissements Pénitentiaires pour Mineurs), au détriment d'autres placements éducatifs classiques comme les EPE (Établissements de Placements Éducatifs). Leurs personnels sont souvent peu qualifiés, et mal encadrés. L'action de ces établissements est mal coordonnée en amont et en aval du placement ou de la détention des mineurs.

Il est évident qu'il y a besoin d'établissements particuliers permettant de cadrer et de contenir des adolescents en grande difficulté. Mais avec d'autres projets éducatifs, des personnels formés et une étroite coordination avec les services éducatifs intervenant en amont et en aval.

La création des EPPOO (Établissements de Placement Provisoire d'Observation et d'Orientation) en vue de placements de primo-délinquants fixés pour une durée maximale de 10 jours ne peut qu'interroger la nature d'un tel projet.

Mais une approche par l'enfermement, fut-il éducatif, ne peut pas pallier ce qui n'a pas été fait auparavant, de façon moins complexe. Il y a besoin de renforcer les dispositifs de soutien parental, et de pouvoir rapidement mettre en œuvre des accompagnements éducatifs adaptés et personnalisés utilisant toute la palette des possibilités éducatives.

Il y a également besoin de garantir l'action républicaine de la police (racismes, provocations...), et d'agir en permanence contre les intérêts financiers liés à l'économie délinquante des cités.

Contribution  
Proposition



### UNE EXPERTISE RECONNUE

#### Les prises de risques des jeunes dans les fêtes et festivals

Ces prises de risques sont diverses, parfois sans grandes conséquences, parfois plus inquiétantes. Elles sont liées à la consommation de substances psycho-actives licites ou illicites, aux ambiances festives qui favorisent l'exacerbation des comportements, et plus globalement aux besoins d'expérimentations propres à la jeunesse.

Voici plusieurs années que les Ceméa sont au travail sur ces questions, à la fois par la mise en place et la gestion de dispositifs d'accompagnement et de régulation et par la conduite de recherches au plus près des pratiques festives.

En 2011 les Ceméa ont de nouveau géré le « camping jeunes festivaliers » durant les Francofolies de la Rochelle : **600 jeunes festivaliers** autonomes accueillis durant une semaine sur un terrain de camping provisoire pour un prix modique, par une équipe d'accueil au travail 24h sur 24. Des équipes de militants y font vivre les valeurs des Ceméa : accueil, attention à chacun, rencontre... Cette action touche aux loisirs par le service proposé, à l'accompagnement culturel par des liens construits avec le festival et des groupes musicaux, et à l'accompagnement social de certains sur des questions de gestion de leur vie, de leurs consommations de produits, de relations humaines. Elle est mise en œuvre par l'association des Ceméa de **Poitou-Charentes** et par le secteur national Jeunesse, en partenariat étroit avec la **ville de la Rochelle**.

L'expertise reconnue aux Ceméa a fait que le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et la MILDT ont confié aux Ceméa la direction scientifique des Rencontres nationales des villes festivalières « Fêtes jeunesses et territoires » organisées à Bourges les 20-22 avril : travail sur les problématiques à traiter, identification des conférenciers et des intervenants, conduite des ateliers, synthèse finale.

Cet engagement a également conduit les Ceméa à prononcer la conclusion de la table-ronde « Quelle prévention, quel accompagnement lors d'événements festifs » organisée dans la cadre de la Conférence biennale sur la santé des jeunes, le 12 décembre 2011 par la Direction générale de la Santé.



## ■ Insertion sociale et professionnelle, promotion sociale

En se limitant aux actions explicitement référées au champ de l'insertion sociale et professionnelle, construites en réponse à des appels d'offres de Régions, de Conseils généraux, ou de Missions locales, ou bien construites en partenariat avec le ministère de la Justice, ou prenant explicitement en compte l'accompagnement de personnes en difficulté d'insertion dans le cadre de formations du type « pré-qualification, découverte des métiers de l'animation », onze Associations territoriales ont été actives : **Alsace, Aquitaine, Basse Normandie, Bourgogne, Franche Comté, Guadeloupe, Haute Normandie, Languedoc-Roussillon, La Réunion, Midi Pyrénées, Picardie**. Et ceci sur des actions très diverses : accompagnement de demandeurs d'emplois dans le cadre du RSA, aides à l'insertion par l'économie, plates-formes et tremplins divers, intervention en centres pénitentiaires, dispositifs pour jeunes de moins de 25 ans, formations pré-qualifiantes.

S'y ajoutent des actions où d'évidence des publics en difficulté ont été aidés, même si la raison de leur rencontre avec les Ceméa n'était pas là : des stagiaires en formation BAPAAT et BP-JEPS, des stagiaires préparant le CQP animation, d'autres, rencontrés dans le cadre d'actions courtes de formation pour l'animation et l'accompagnement post et péri scolaire, d'autres encore, jeunes femmes sans emploi, cherchant un statut professionnel par la formation d'assistante maternelle, d'autres allant faute de mieux dans l'aide à domicile... Comme le disent des formateurs d'Aquitaine il s'agit là de publics vivant d'emplois précaires, socialement et psychologiquement fragilisés, régulièrement rattrapés par de nombreux problèmes matériels et familiaux, peu disponibles pour la formation et souvent absents. Ces « nouveaux pauvres » qui cherchent une issue dans les métiers de niveau 5 et infra 5 de l'animation et de l'aide à la personne sont-ils prêts à être attentifs aux autres, à être disponibles, alors qu'ils sont eux-mêmes en difficulté ? C'est le pari de la formation, mais un pari difficile à tenir alors que les politiques publiques de l'emploi ignorent cet aspect de la réalité au nom du seul constat du gisement d'emplois possibles faisant solution d'insertion.



### FORMATION ET MISE EN ACTIVITÉ DE LA PERSONNE

#### Les Ceméa de Basse-Normandie impliqués dans les ELANs

Les ELANs (Espace Local d'Activités NovatriceS), dispositif du Conseil régional de Basse-Normandie, sont des actions de formation de quatre mois maximum pendant lesquelles sont travaillés les objectifs suivants permettant à chaque bénéficiaire de :

- Travailler sur sa situation personnelle...
- Engager et/ou conforter une trajectoire de formation, engager des démarches individuelles et collectives de changement ; redynamiser, revaloriser les bénéficiaires en : renforçant l'estime de soi, reprenant un rythme de vie, rythme de travail ; développer des savoirs, savoirs-faire, savoirs être.
- Développer des compétences éco-citoyennes.

Dégagée de la partie orientation professionnelle, cette action permet une réelle mise en activité de la personne, tout en agissant sur son environnement, de se stabiliser personnellement, de reprendre confiance tout en travaillant la dynamique collective.

Une des demandes principales du Conseil régional de Basse-Normandie est de se saisir des activités portées par des structures locales (collectivités locales, associations, ...), et d'inscrire les stagiaires dans une activité dite novatrice.

Pour cette année, les Ceméa ont fait appel aux cofinancements habituels du CUCS sur Argentan et au Fonds Social Européen (FSE) pour l'ELANs « Egalité des Choix Professionnels » sur Caen. Le FSE est aussi le mode de financement des actions du PLIE de Caen.

Sur le territoire d'Argentan, les Ceméa ont mené 3 Elans (Festival du Conte, Allons aux Spectacles, Agissons ensemble pour le développement Durable et l'Environnement). Cela a représenté un accueil de **35 stagiaires**.

Sur le territoire de Caen, les Ceméa ont mené 4 Elans (Restauration de vieux grèments et participation à la vie du Centre de la navigation, Égalité des choix professionnels). Cela a représenté un accueil de **38 stagiaires**.



## Insertion des jeunes, le groupement de créateurs à la Réunion

Les objectifs de cette action menée par les **Ceméa de la Réunion** en partenariat avec la Mission locale sud sont de développer une meilleure connaissance de soi et la confiance en soi, d'exprimer l'idée de la création d'activité et de formaliser un pré-projet.

Les lieux de l'action sont implantés sur trois sites, les antennes des missions locales Sud de Saint-Louis et de Saint-Pierre et la salle de la base nautique de Saint-Pierre.

L'articulation des ateliers (connaissance de soi et développement de la confiance en soi, découverte de l'environnement de son projet, définition de son idée, adéquation entre soi, son projet et son environnement), à hauteur d'une rencontre par semaine, a permis à chacun des participants, de prendre du recul par rapport à l'atelier précédent et d'alimenter la réflexion sur leur projet.

Sur l'ensemble des ateliers collectifs, cette action a concerné **23 jeunes** de la mission locale Sud.

### Contribution Proposition



## L'insertion sociale et professionnelle des jeunes

L'ampleur des décrochages sociaux de plus en plus de jeunes appelle d'autres mesures que le renforcement des classiques dispositifs d'aide à l'insertion, car ces jeunes ne sont pas en capacité de s'engager dans des actions trop normatives, trop contraignantes par rapport à leurs situations psycho-affectives.

De longs détours sont nécessaires, qui passent par la construction positive et la revalorisation de l'estime de soi, et par des apprentissages des compétences sociales essentielles : comportements sociaux, savoir habiter, rapport aux autres...

S'agissant des jeunes moins en difficulté, les dispositifs gagneraient à être plus personnalisés, à prendre en compte des possibilités d'interruption, voire des périodes de régression, à s'appuyer sur des situations professionnelles valorisantes encadrées par des tuteurs solides.

Enfin, la question de la création d'une allocation de vie doit être traitée, sauf à reproduire la situation actuelle où les moins de 25 ans en grande difficulté sont réduits à la plus grande des précarités sociales avant l'accès au RSA.



### ACCOMPAGNEMENT ET VALORISATION DE LA PERSONNE

## En Côte d'Or, « Parenthèse » un projet pour les bénéficiaires du RSA

Les objectifs de cette action mise en œuvre par les **Ceméa de Bourgogne en partenariat avec le Conseil général de Côte d'Or et avec le soutien du FSE** sont de :

- Favoriser la reprise de confiance et la valorisation par le biais d'ateliers avec différents supports.
- Créer un cadre dynamique permettant la reprise de liens sociaux constructifs.
- Créer les conditions favorisant le réinvestissement professionnel.

Les **publics concernés** sont les bénéficiaires du RSA socle, ayant besoin d'un espace intermédiaire pour réinvestir la dimension professionnelle. L'action figure dans le contrat d'engagements réciproques RSA. Chaque participant reste en moyenne 6 mois sur l'action.

Le **contenu de l'action**, correspond à deux ou trois demi-journées par semaine, à travers la participation à quatre ateliers complémentaires obligatoires : un atelier écriture, un atelier arts plastiques / modelage, un atelier théâtre, un groupe de parole ; un accompagnement psychologique est possible en cas de besoin.

Un **accompagnement professionnel** est intégré à l'action, par la présence dans l'équipe d'une professionnelle de l'accompagnement. Cet accompagnement peut porter sur la construction du projet et/ou la recherche d'emploi, et se met en place au moment opportun pour chacun des participants.

Les contenus ont été adaptés aux besoins individuels : test d'orientation, éventuellement de niveau, enquêtes professionnelles, plusieurs stages en entreprise, mise en place d'une action de parrainage.

**En 2011, 19 jeunes ont été concernés par cette action.**

En termes de bilan, l'on peut observer que le temps nécessaire de reconstruction s'allonge, pour deux raisons : les personnes orientées sur « Parenthèse » sont au fil des années majoritairement de plus en plus éloignées de l'emploi ; le marché du travail, la crise aidant peut-être, apparaît de plus en plus excluant pour ces personnes fragilisées, effrayées, voire paniquées.

Le temps « Parenthèse » nécessaire n'est donc plus de 6 mois : en général 8 à 9 mois sont nécessaires et cela peut aller jusqu'à un an. Mais les « résultats » observés continuent à démontrer que si le temps nécessaire s'allonge, les effets demeurent : les bénéficiaires au moment opportun, s'investissent à nouveau dans un avenir professionnel devenu possible.

## ■ Jeunes enfants, une priorité

**La dynamique installée depuis trois ans au sein du secteur de la petite enfance et des jeunes enfants des Ceméa s'est confirmée cette année 2011.**

Un regroupement national a eu lieu à Nantes en janvier et a rassemblé plus de **50 participants**, le thème en était « la rencontre ». Accueillis par les Ceméa des Pays-de-la-Loire, ces 50 participants d'une douzaine d'Associations territoriales des Ceméa investis sur l'ensemble des champs qui ont à voir avec la question de l'accueil des tous petits, ont pu croiser leurs expériences lors des différents ateliers autour du corps en mouvement, de la voix, mais aussi de la parentalité et du handicap. Un des temps forts a été la conférence ouverte au public portée par Pierre DELION, pédopsychiatre et professeur de psychiatrie à Lille ; près de **200 personnes** ont assisté à ce moment riche. Pour un mouvement de recherche pédagogique, il est nécessaire de continuer à croiser les travaux les plus récents de praticiens, mais c'est aussi dans son projet de porter à la connaissance du plus grand nombre les points de vue les plus actuels. Les engagements et les relations dans les collectifs tels que « Pas de zéro de conduite » et « Pas de bébés à la consigne » et avec la FNEJE au long de cette année illustrent ces orientations.

En 2011, **99 sessions de formations jeunes enfants** ont été organisées pour les formations d'assistants maternels, en **Auvergne** (64), en **Pays de la Loire** (25), en **Bretagne**, **PACA** et **Midi Pyrénées**.

### DES ACTIONS INNOVANTES

- En **Auvergne**, la mise en place dans sa phase d'expérimentation par les Ceméa du « Système Ressources » sur la petite enfance et les jeunes enfants s'est traduite par la constitution de son groupe de pilotage, le partage des compétences, des référencements de structures, un calendrier prévisionnel d'événements.

- En **Pays de la Loire**, les Ceméa sont habilités par la FEPEM, (Fédération des Particuliers Employeurs), ce qui permet la mise en place dans le cadre de la formation continue, de sessions courtes sur des thématiques diverses ; **16 sessions** ont ainsi eu lieu. A la demande des RAM (Relais Assistantes Maternelles), les Ceméa ont présenté la possibilité de formation par l'accès au DIF ; **6 sessions** ont vu le jour en 2011.

- Les Ceméa de la **Réunion** accompagnent à la VAE des assistant-es de vie, 6 personnes vont être diplômées en mars par l'intermédiaire de l'institut FEPEM (IPERIA).

- En **Bourgogne**, les Ceméa sont investis dans le cadre d'un programme de Solidarité laïque, le Prodere, sur de la formation dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Dans ce cadre et comme élément de plaidoyer, un film a été conçu et réalisé par les militants engagés.

- En **Languedoc Roussillon**, se poursuivent les échanges avec l'AAFAEB, association algérienne, pour une approche transculturelle dans un quartier de Nîmes, par la création de liens avec les écoles maternelles, les familles et les associations. La petite enfance est dans ce cas un levier de mobilisation sociale et d'éducation collective.

- Les Ceméa de **Basse-Normandie** se sont engagés dans une recherche pédagogique sur un centre de vacances maternel (Thierceville). Un texte relate cette expérience dans les Cahiers de l'animation d'avril 2012, petit livret interne « une colo maternelle aujourd'hui ».

- Une recherche action européenne a démarré en septembre, sur les modes de gardes des jeunes enfants avec les partenaires hongrois, espagnols et italiens des Ceméa. Elle va fédérer les Associations territoriales des **Pays-de-la-Loire**, de l'**Ile-de-France** et de l'**Auvergne**. Ce projet va se poursuivre en 2012 et 2013.

L'année 2011 c'est aussi la création dans l'équipe nationale d'un demi-poste de chargé de mission national « Jeunes Enfants », afin de marquer la volonté des Ceméa d'un engagement dans ce secteur d'activité. Ce pôle jeunes enfants s'inscrit dans le nouveau projet national en transversalité des secteurs animation, école, travail social et santé mentale.



## BIEN TRAITANCE

**Un combat militant pour la petite enfance**

Les **Ceméa d'Auvergne** ont co-organisé avec l'ITSRA, l'ACEPP, l'ANDPE et la FNEJE des rencontres professionnelles sur ce thème à Clermont Ferrand. Celles-ci ont réuni près de 280 professionnels de la petite enfance. L'objectif était d'aborder cette bien-traitance, non comme un répertoire de bonnes ou mauvaises pratiques, mais plutôt comme une intention d'attention à l'enfance et sa famille.

Avec la multiplication des textes législatifs, le resserrement des aides et bientôt, le droit opposable, la politique de la petite enfance ne s'improvise plus. C'est pourquoi les professionnels de la petite enfance d'Auvergne ont décidé d'unir leurs forces pour le maintien d'un accueil de qualité pour tous les bambins.

« Dans le contexte actuel, il y aura de moins en moins de structures municipales, de type crèche, au profit du secteur privé avec des regroupements d'assistances maternelles, des crèches d'entreprises, etc. ». « Il va donc y avoir une concurrence avec le privé et le risque réside dans l'exclusion de certaines familles en raison des coûts ». Les professionnels insistent donc sur leur mission de service public et leur volonté de résister. La synergie de tous ces acteurs en a apporté la preuve pendant cette journée.

**La nécessité du lien au cœur de la prévention et de la protection des tout-petits**

« Isolés, nous sommes les primates ; les rencontres font de nous des humains », « un bébé seul, ça n'existe pas ». Si ces références à Jacquard et à Winnicott sont mises en exergue, c'est pour souligner que le lien à l'autre est bien au centre de l'humain, et donc au cœur de la prévention et de la protection des tout-petits. Il s'agit de la nécessité d'un lien entre le bébé et l'adulte, entre les familles et les professionnels ; et également des professionnels entre eux.

Marion Feldman  
VST n°112 – 4ème trimestre 2011

**Grandir**

Il importe que nous adultes, intégrions la dimension du rythme d'intériorisation des règles, la progressivité de cet apprentissage, lequel passe par un vécu confiant en l'adulte qui pose les règles, en tant que représentant de la loi symbolique, et non en position de toute puissance, ce qui représente alors la « loi du plus fort ». C'est de la nature de cet accompagnement que s'élaborera la représentation de l'ordre en tant que cadre de vie, de sa fonction, le sens de son exigence pour vivre ensemble et ainsi s'inscrira, de manière significative pour le lien social, le rapport du sujet à cela, c'est-à-dire à la loi symbolique. « Devenir un être socialisé n'est pas apprendre à se fondre dans un groupe anonyme », dit Sylviane Giampino, mais être en capacité de se situer dans un groupe de pairs : œuvre du « se reconnaître mutuellement ». Ceci doit être tenu, contenu, soutenu par l'adulte à qui l'enfant est confié et tenu soutenu, contenu par le travail institutionnel du lieu d'accueil.

Madeleine Vabre  
VEN n° 544 – octobre 2011

**Verbatim****Accueil de la petite enfance, pour un plan d'urgence**

- Quand le gouvernement en place en 2011 fait la sourde oreille aux appels des professionnels et des parents concernant les conditions d'accueil collectif qui se dégradent toujours plus avec le surbooking des établissements.
- Quand les assistantes maternelles attendent le développement de véritables formations professionnalisantes (les 120 heures actuelles de formation restent insuffisantes).
- Quand la privatisation de l'accueil se poursuit du fait de l'essor des entreprises de crèches et des services à la personne. Le secteur marchand ne s'est jamais aussi bien porté.
- Quand l'accès des enfants de 2-3 ans en maternelle est réduit à la portion congrue et la formation des enseignants sacrifiée.
- Quand est mesurée la nécessité de créer 300 000 à 400 000 places pour répondre aux besoins des familles et revendiqué que cela ne doit pas s'accompagner d'une dégradation de la qualité d'accueil des jeunes enfants.



## ■ La marque singulière des Ceméa dans la santé mentale

Depuis plusieurs années maintenant, l'activité de formation du champ de la psychiatrie et de la santé mentale se maintient avec la réalisation de **85 actions** conduites par les militants des dix Associations territoriales (**Nord/Pas-de-Calais, Picardie, Lorraine, Ile-de-France, Bretagne, Languedoc-Roussillon, PACA, Pays-de-la-Loire, Midi-Pyrénées, Franche-Comté**) organisatrices et le siège national. Implantées très fortement dans le nord, à l'ouest et au sud-est mais aussi en Lorraine et sur Paris et la région parisienne, ces formations couvrent cependant l'ensemble du pays par la diffusion du catalogue national qui présente l'offre des Ceméa diffusée à plus de 6 000 établissements ou structures. Ce sont donc près de **1 000 professionnels** de la psychiatrie et du médico-social qui cette année 2011 ont suivi ces moments de formation sur les thématiques qui sont la marque singulière des Ceméa : le travail en institution, les articulations des prises en charge avec le secteur du médico-social, les publics adolescents et personnes âgées et la place de l'activité dans la relation soignante. Marque singulière dans les propositions et les modalités de conduites de formation d'un mouvement d'Éducation nouvelle et d'Éducation populaire dans le champ des souffrances psychiques et du soin, mouvement engagé dans la psychiatrie de secteur, par le choix de considérer la personne souffrante comme un sujet avec une histoire, par la conviction que la relation d'aide ne peut s'inscrire que dans un travail à plusieurs d'une équipe engagée et dans une vision humaniste.

## Penser autrement le handicap



Son idée de déconstruction est, de notre point de vue, à placer au centre de la réflexion sur le handicap. Il ne s'agit pas de détruire quoi que ce soit, déconstruire n'est pas détruire. Ce n'est pas une démarche négative, mais l'analyse de quelque chose que l'on tient pour construit et que l'on veut dé-cristalliser, dé-sédimer. Quelque chose dont on interroge le caractère prétendument naturel : une tradition, une institution, un dispositif, une culture. La transformation requise ne peut découler que d'un processus collectif mobilisant les ressources des différents acteurs sociaux, et non uniquement des personnes directement concernées ou des militants de la cause du handicap. Elle suppose que le corps social accepte de se laisser saisir par des approches, des formes d'organisation et des concepts renouvelés.

Charles Gardou  
VST n° 111

## Un réseau de militants engagés dans le champ de la psychiatrie



Le réseau des militants engagés dans les actions dans le champ de la psychiatrie : une soixantaine de professionnels permanents et non permanents entourés d'un réseau de soignants et de travailleurs sociaux de plusieurs dizaines qui interviennent ponctuellement et régulièrement. Trois commissions nationales ont rassemblé une dizaine de responsables régionaux pour animer le secteur.

Cet engagement s'est aussi traduit dans cette année par l'organisation ou la co-organisation de plusieurs manifestations qui rassemblent des professionnels mais aussi des citoyens concernés par la question de la folie et de la société :

- Les journées d'étude Isadora en mai avec la clinique de Saint-Martin du Vignogoul près de Montpellier qui a rassemblé près de **200 participants**.
- Le colloque du réseau Psychiatrie et Précarité, dont les Ceméa sont membres, en juin à Paris avec **150 personnes** pendant deux jours.
- L'UCP, l'Université Critique de Psychiatrie, avec son édition d'été à Miélan dans le cadre du festival de « Jazz in Marciac » ; trois jours de formation avec une trentaine de personnes chaque jour et trois conférences dans le festival avec une centaine de participants à chaque fois.
- Les 13èmes Rencontres Vidéo en Santé Mentale, à la Cité des Sciences de la Villette de novembre. **500 participants** dans l'auditorium pour deux jours de projections de documents co-réalisés par des équipes soignantes et des patients, et de débats avec ces derniers.

## Un Pôle ressources « handicap » sur le Morbihan

La Caisse d'Allocations Familiales et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Morbihan dans un cadre partenarial avec le Conseil général et la MSA, ont mis en œuvre un pôle ressources handicap à compter du 1er septembre 2011.

Ce pôle est destiné à favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils collectifs de mineurs. Le portage de ce pôle a été confié aux **Ceméa de Bretagne** pour une durée de 18 mois.

Les missions de ce pôle sont d'établir un état des lieux, une cartographie des besoins ; de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils collectifs de mineurs en accompagnant les structures, en sensibilisant les équipes et en informant les familles ; d'identifier, articuler et animer le réseau et les partenaires : associations de familles, institutions médico-sociales et sanitaires, gestionnaires d'accueils de loisirs, institutionnels ; et de mettre en place un centre de ressources et d'assurer une veille documentaire.

